

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 8 (1896)
Heft: 8

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CORRESPONDANCES

Ridgefield, le 31 août 1896.

Cher Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire dans la *Revue* du mois de juin un court résumé d'une leçon sur l'acétylène, faite par moi l'hiver dernier, à Boston, et je vous prie de m'accorder l'hospitalité de quelques lignes de la *Revue* pour corriger des erreurs glissées dans ce rapport : Erreurs du reste dont l'*American journal of Photography* est uniquement responsable.

L'abrégé dans ce journal, traduit par vos soins, composé avec une copie de la leçon que je vous envoie, fait voir les divergences ordinaires entre ce qu'on a dit et ce que le rapporteur, peu familier avec la science, vous fait dire, et vous remarquerez que l'arrangement du sujet souffre un peu plus qu'à l'ordinaire. Deux données surtout doivent vous avoir paru peu en accord avec l'enseignement de la chimie moderne, je désire les relever pour expliquer quelles sont de pures inventions du rapporteur en question. Je n'ai pas dit que l'acétylène liquifiée dans un cylindre en fer, et chauffée au rouge, serait transformée en carbone et hydrogène. Il est évident que le cylindre éclaterait bien avant. Quant à l'explosion de l'acétylène mélangée avec l'oxygène j'ai parlé, non pas de la force de l'explosion, mais du bruit, qui est remarquablement fort, surtout pour une combustion imparfaite avec un mélange de volumes égaux de chaque gaz.

Le chiffre cité pour le cas de l'explosion de l'acétyure d'argent n'est autre chose que le calcul par M. Berthelot de la force explosive du fulminate, et on doit lire 600,000 livres par pouce carré, au lieu de 100,000 livres.

Il peut vous intéresser de savoir que le fourneau électrique pour la fabrication du carbure de calcium fonctionne à Niagara, et l'on prétend l'avoir perfectionné ces derniers jours jusqu'au point de produire cinq tonnes de carbure par jour au prix de revient de 100 francs par tonne (de 950 kilos) ; je ne me porte pas garant de ces chiffres et il serait prudent de réserver l'opinion sur l'avenir de l'éclairage à l'acétylène jusqu'à ce qu'on puisse parler des prix commerciaux établis par des ventes sur une grande échelle. Je ne connais pas aux Etats-Unis d'installation achevée pour livrer le gaz acétylène en quantité suffisante pour éclairer un village.

Vous êtes peut-être plus avancés en Suisse, et je serai reconnaissant si vous pouvez m'indiquer des expériences plus concluantes. Ici nous sommes encore dans la période des calculs et des promesses.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. M. CRAFTS.

Nous sommes heureux que notre honorable correspondant ait pris la peine de faire lui-même les rectifications que nous nous proposons d'apporter à la rédaction de notre compte rendu. Ce dernier a été traduit et publié en notre absence sans que nous ayons pu vérifier à tant les incorrections qu'il renfermait. Quant à la demande renfermée à la fin de la lettre ci-dessus, nous nous proposons d'y répondre dans l'un de nos prochains numéros. (Réd.)



Monsieur le Directeur,

Je ne suis qu'un vieil et modeste amateur pour vous demander d'insérer ces quelques lignes dans votre intéressante publication (dont je suis l'un des plus fidèles lecteurs). Je n'ai pas d'autre titre qu'une expérience laborieusement et chèrement acquise et l'intérêt que je porte à tout ce qui touche à la photographie.

Or, j'ai lu et entendu répéter bien des fois par un trop grand nombre d'amateurs qu'on ne pouvait faire de photographie instantanée qu'en opérant au grand soleil ou tout au moins en se plaçant dans des conditions d'éclairage exceptionnellement avantageuses ; cela, bien entendu, en ce qui regarde les appareils courants du commerce, à main ou sur pied qui sont aujourd'hui si répandus.

Eh bien, depuis près de deux ans, avec un instrument tout ordinaire, je fais couramment des instantanés assez rapides ($\frac{1}{50}$ à $\frac{1}{100}$ de seconde) *par tous les temps*, mais avec un ciel relativement *pas trop sombre*, naturellement.

La façon dont je procède pouvant être utile à quelques-uns de vos lecteurs, je vais vous l'indiquer.

J'emploie pour cela les plaques Impériales (Flash Light) les plus rapides que j'ai rencontrées et un révélateur approprié dont voici la formule :

Solution A.

Eau distillée ou bouillie . . .	500 c. c.
Métol	5 gr.
Hydroquinone	6 »
Sulfite de soude	15 »
Bromure de potassium. . . .	2 »

Solution B.

Eau distillée ou bouillie . . . 500 c. c.

Hydrate de potasse ou potasse

caustique 15 gr.

On prend des quantités égales de chaque solution pour préparer la quantité nécessaire de révélateur. Celui-ci peut être employé à nouveau avec ou sans addition de bain neuf selon les cas.

Ce révélateur donne, avec les plaques ci-dessus des négatifs d'une belle coloration, se conserve très longtemps et constitue un réducteur aussi élastique qu'énergique.

Je peux donc le recommander sans réserve et je m'estimerai heureux si j'ai pu mettre quelques amateurs à même d'obtenir les résultats que j'obtiens.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

René RALE.

à Bar-sur-Aube.

